

CAP SUR GISCOS

Le mot du Maire

L'été se profile et nous attendons avec impatience le beau temps et la chaleur.

La fin des contraintes sanitaires nous permet la location de la salle des fêtes sans restriction du nombre de convives.

Comme vous avez pu le constater, nos tables de pique-nique devant l'église ne désemplissent pas et la place reste propre. Un banc en bois à l'ombre des platanes est venu compléter l'ensemble.

Notre commune va bénéficier d'un certain nombre de subventions dont la plupart ont été octroyées par le Conseil Départemental. Je profite donc de ce Cap sur Giscos pour remercier nos deux Conseillers Départementaux, Jean-Luc Gleyze et Isabelle Dexpert, pour le soutien indéfectible qu'ils apportent aux communes rurales de leur canton.

Les travaux de réfection de toiture sont terminés : nettoyage de la toiture de la salle des Fêtes et remplacement de la gouttière en zinc de la mairie. Il y avait urgence !!

Les réparations au niveau du pont et devant la scierie démarreront début Août et vont durer 15 jours minimum. Pour cette raison, la route sera coupée et une déviation sera mise en place par Escaudes.

Attention la Mairie sera fermée du 9 au 23 août inclus pour les congés d'été.

Enfin, dans le cadre de son programme d'animation « Giscos dynamique », la commune, avec l'association les « Sables Blancs », souhaite mettre en place une soirée jeux, n'hésitez pas à regarder en dernière page!

Fabienne Barbot

Sommaire :

- Le mot du Maire.
- Subventions
- Formation composteur/broyeur
- Législation sur le bruit
- Piscine hors sol
- Sinistre sécheresse
- Extinction nocturne
- Formation défibrillateur
- Moustique tigre
- Des nouvelles des Associations

HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture au public:
Mardi 9h à 12h30
Jeudi 9h à 14h00

Accueil Téléphonique :
05.56.65.82.36
Mardi 9h -12h30 / 14h-18h
Jeudi 9h - 18h.

En dehors des ces heures, vous pouvez contacter Mme le Maire au 06.60.49.20.60

COUPON RÉPONSE

Nom prénom

Je souhaite participer à la formation broyeur / composteur	OUI	NON
Je suis intéressé (e) par une soirée jeux une fois par mois	OUI	NON
Je souhaite participer à la formation défibrillateur	OUI	NON

Horaires de disponibilité (formation défibrillateur).....

SUBVENTIONS

Comme évoqué dans le précédent Cap sur Giscos, la commune a déposé de nombreux dossiers de subventions pour réaliser des investissements. Toutes ont été accordées. Nous allons pouvoir réaliser l'ensemble des travaux prévus au budget.

A savoir :

- * La cour d'école avec une subvention de l'Etat pour 35 % (DETR) et celle du Conseil Départemental pour 45% soit 80% du montant. Les travaux sont prévus fin juillet pendant les vacances scolaires.
- * Les menuiseries de la salle des fêtes et de la Mairie, là aussi, nous avons obtenu l'ensemble des subventions demandées soit 80% des dépenses.
- * Enfin, l'espace de fitness extérieur et la table de ping-pong en béton ont eux aussi été subventionnés à 80% par le Conseil Départemental.

En effet, cet aménagement extérieur, qui concilie le sport, la santé et peut être utilisé par les communes voisines, a été retenu lors de la réunion du FDAEC (Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) sur la part complémentaire qui sert à aider des projets non subventionnables par ailleurs.

Cet espace va voir le jour très prochainement sur la partie arborée située derrière le tennis. L'installation se fera en plusieurs phases. La 1ère mi-juillet puis sûrement en septembre.

Quant à la table de ping-pong, à côté du tennis, elle est opérationnelle.

Nous espérons que ces installations seront fréquentées par les jeunes (à partir de 14 ans) et par les moins jeunes puisqu'elles sont adaptées à tous les publics.

FORMATION COMPOSTEUR / BROEUR

Le SICTOM nous propose une matinée de formation, un samedi matin, en septembre sous condition d'une dizaine de personnes inscrites.

Tout d'abord une formation compostage d'environ 1h avec à la clé un composteur gratuit pour chaque participant suivie d'une formation sur l'utilisation du broyeur du SICTOM.

Ce broyeur est prêté gratuitement aux particuliers qui en font la demande s'ils ont suivi la formation. On peut le réserver et aller le chercher sur Langon.

Si vous êtes intéressé (e), merci de compléter le coupon-réponse et de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.



COUPON RÉPONSE (voir au dos)

RAPPEL LÉGISLATION SUR LE BRUIT

À quelle heure pouvez-vous faire des travaux chez vous ?

En temps normal, le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine
de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

En dehors de ces horaires, il s'agit de **troubles de voisinage** (tapage nocturne ou tapage diurne). Des troubles qui peuvent être punis par une amende.



PISCINE HORS SOL OU SEMI-ENTERRÉE

formulaire de déclaration.

Tout propriétaire d'une piscine non enterrée ou construite à proprement parler, est tenu d'adresser une déclaration préalable de travaux à la mairie dès lors que cette piscine gonflable ou en kit reste installée durant plus de trois mois dans l'année.

Dans ce cas, remplir le **formulaire Cerfa n° 13703*06** (déclaration préalable de travaux) auquel sera joint les pièces justificatives indiquées dans la notice d'explication du

Il s'agit notamment du plan de situation du terrain, de la notice décrivant le terrain et le projet, du plan de l'état actuel du terrain à aménager et du plan de composition d'ensemble coté en trois dimensions.

À l'inverse, les piscines installées moins de trois mois dans l'année (en juillet et août par exemple) ne font pas l'objet d'une autorisation particulière.

SINISTRE SÈCHERESSE

Nous vous avons informés en 2020 de notre dépôt de dossier pour une reconnaissance de la commune en Catastrophe Naturelle Sècheresse.

La réponse de l'Etat est malheureusement négative, notre commune n'a pas été retenue malgré le nombre de dossiers déposés au regard que la sécheresse 2021 n'a pas été classée comme exceptionnelle par Météo France.

EXTINCTION NOCTURNE

Ca y est, l'extinction des lampadaires a débuté fin juin de 23h à 5h du matin. Cela peut surprendre mais nous allons pouvoir profiter de nos cieux étoilés pendant tout l'été. De plus, nous avons supprimé deux points lumineux, celui des Cousins et un de la mairie. Quelques lampadaires ne sont pas sur télécommande pour l'instant, Carsin et la route de Lalanne.

FORMATION DÉFIBRILLATEUR

Une 1ère session s'est déroulée le mardi 29 juin, nous envisageons de refaire une séance car il nous semble important de sensibiliser l'ensemble de la population à son utilisation.

Merci de remplir le coupon-réponse en précisant éventuellement vos horaires de disponibilité.

DES MOUSTIQUES TIGRE A GISCOS ??

Malheureusement, nous avons bien des moustiques tigre à Giscos. Après 2 mois de relevés, la société Altopictus, dépêchée par l'ARS, nous a confirmé qu'au 2ème passage, ils avaient bien identifié des œufs de moustiques tigre dans notre commune.



COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée générale s'est déroulée le vendredi 18 juin à 18h30. Le bureau a été partiellement renouvelé avec la démission de la trésorière, Fabienne Barbot. Elle a été remplacée par Jean-Pierre Capes.

Le nouveau bureau et les membres présents ont pris la décision, cette année encore, de ne pas faire de fête au mois d'août suite aux contraintes sanitaires.

TENNIS CLUB DE GISCOS

L'Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 25 juin à 20h30. Le bureau était démissionnaire en totalité. Devant le peu de membres présents, un renouvellement partiel a eu lieu. A savoir que Marie Gilbin a accepté le poste de Présidente et Fabienne Barbot est restée Trésorière. Le poste de secrétaire reste vacant.

L'AG de début janvier 2022 devra permettre le renouvellement de l'ensemble des membres du bureau sous peine de mise en sommeil de l'association et de la fermeture du court de

Tennis.

Le nouveau bureau a souhaité remettre en place les stages d'été, ils auront lieu du 7 au 9 juillet, du 20 au 22 juillet et du 3 au 5 août.

N'hésitez pas à contacter l'association pour vous renseigner au 06.60.49.20.60.



SABLES BLANCS

En partenariat avec la commune, l'association les « Sables Blancs » souhaite démarrer une animation un vendredi soir par mois de 20h30 à 22h30 à partir de la rentrée.

Cette animation « jeux » permettra une rencontre intergénérationnelle puisqu'elle est ouverte à tous quelque soit l'âge.

De nombreux jeux seront proposés comme la belote, le tarot, le scrabble, Yams, Rummikub, Dobble mais aussi des jeux que vous ne connaissez pas encore : « le Six qui prend », « Times Bomb » ou encore « Codes Names ». Des jeux simples, familiaux !!

Rien ne vous empêche d'arriver avec vos propres jeux !

Nous vous proposons une soirée « bonne humeur » dans la salle des fêtes.

N'hésitez pas donc à déposer le coupon réponse à la Mairie!

